

Compte-Rendu : Réunion de lancement Coopérative citoyenne d'outils de jardinage au naturel 29/09/2020



Le mardi 29 septembre s'est tenue à Mayenne la réunion de lancement de la **Coopérative citoyenne d'outils de jardinage au naturel**, un projet initié par le CPIE, financé par la Région et Mayenne Communauté.

Cette action fait partie d'un large projet sur l'économie circulaire des biodéchets, c'est-à-dire la revalorisation au jardin de ces ressources que sont les « déchets verts », feuilles mortes, tonte et autres branches et branchages ...

La Coopérative citoyenne, inspirée des CUMA existant dans le domaine agricole, a vocation à favoriser la réutilisation des déchets verts in situ, en facilitant l'accès au matériel nécessaire et en développant un réseau de jardinage au naturel sur le territoire.

Différents modèles de coopératives ont été présentés, permettant d'illustrer la diversité des modes de fonctionnements : statuts, fonctionnement bénévole et/ou salarié, implication des adhérents, modalités d'emprunts ...

Plusieurs points ont ensuite été abordés, afin de préciser les contours de cette nouvelle Coopérative citoyenne sur le jardinage au naturel :

- **Le matériel** : l'idée initiale était d'acquérir des broyeurs, car nous avons identifié que beaucoup de gens souhaiteraient broyer leurs déchets végétaux au lieu de les amener à la déchetterie, mais n'ont pas les moyens d'en acheter un. Des conseils techniques ont été partagés par les participants concernant le type de broyeur à privilégier, le diamètre de branches accepté nécessaire...
D'autres besoins ont aussi été exprimés : une remorque, des outils fonctionnant manuellement et sans pétrole, une Campagnole pour aérer et préparer le terrain avant les plantations, un échenilloir, des équipements de protection pour travailler en toute sécurité (gants, lunettes...), un scarificateur, un taille-haie... Toutes ces propositions ont été listées. L'investissement se fera petit à petit, selon les besoins qui paraîtront réellement pertinents et utiles au plus grand nombre.
Plusieurs personnes ayant évoqué leur souhait de découvrir un broyeur à végétaux manuel, veuillez découvrir maintenant le K-Tchak, broyeur manuel écologique de fabrication française : <https://www.triadegreenworld.com/le-k-tchak/>
- **Les intérêts exprimés** : les échanges ont permis de mettre en avant les attentes diverses des personnes réunies à la réunion : l'accès à du matériel certes, mais aussi le fonctionnement coopératif, les échanges de conseils et de bonnes pratiques, les échanges de matières végétales, la découverte de nouveaux outils ou techniques, la recherche de fonctionnement « low tech » ne nécessitant pas d'énergie fossile. Cette diversité
- **Le statut associatif** : il est prévu que le CPIE Mayenne – Bas-Maine soit porteur et garant du projet. Le lien entre la Coopérative et le CPIE a été discuté : pour plusieurs personnes

présentes, il est important que l'adhésion à la Coopérative implique l'adhésion au CPIE, en tant que structure porteuse.

Le montant de l'adhésion, ce à quoi elle donne droit, sont autant de questions qui méritent davantage de réflexion et sur lesquelles se penche actuellement l'équipe du CPIE.

La question de l'assurance a aussi été soulevée : le matériel sera assuré via le CPIE.

- **Un coût de location raisonné** : le souhait du CPIE est que l'offre de la Coopérative reste abordable au plus grand nombre, afin que les outils et machines soient utilisés fréquemment et qu'un grand nombre de personnes puissent s'en servir. Il y a tout de même des frais à prendre en compte pour son fonctionnement et sa pérennité : maintenance, remplacement, assurance, carburant... De fait, un coût raisonnable devra être demandé pour les emprunts de matériel. Ce point reste à affiner.
- **Une implication nécessaire des adhérentes** : Participer quelques heures en échange de l'accès au matériel, afin de remplir différentes « missions » (tenir les permanences, gestion des réservations, formation des nouvelles recrues, entretien, maintenance, ...), voilà ce qui a été proposé. Cela permet de garder un coût raisonnable tout en favorisant les échanges entre les participants et en gardant une flexibilité. Toutefois, ce système peut ne pas convenir à certains, et ne doit pas être un frein à l'implication de ces personnes dans la coopérative. Le souhait est de pouvoir être utile à un maximum de personnes.
- **L'organisation des réservations et emprunts** : plusieurs idées de fonctionnement ont été proposées, comme le fait d'avoir 2 permanences hebdomadaires déterminées pendant lesquelles les personnes viennent retirer puis ramener le matériel. Cela permet d'avoir un bon suivi de l'état du matériel. Certaines personnes ont aussi proposé que chaque outil soit accompagné d'un carnet de bord, et que les adhérents s'organisent entre eux afin de se passer le matériel, allégeant ainsi le système de réservations et la durée des emprunts. Un calendrier ou logiciel de suivi des réservations permettraient de clarifier les disponibilités du matériel.

Il reste de nombreux points à évoquer ensemble et à affiner : le nom de cette coopérative, les contreparties aux emprunts (monétaire, temps, système de carte à points...). Peut-être avez-vous aussi des interrogations ou des conseils à nous partager !

Prochain rdv le mardi 20 octobre 2020 à 18h30 à Mayenne (et non le mercredi 14 comme annoncé précédemment).

Venez nombreux, afin de créer une coopérative qui vous ressemble...

Respect des conditions sanitaires en vigueur : merci d'amener votre masque.

Plus d'infos sur notre site : <https://cpie-mayenne.org/evenements/2eme-reunion-sur-la-cooperative-de-jardinage-au-naturel/>

Renseignements et **inscription obligatoire** : 02.43.03.79.62 ou contact@cpie-mayenne.org

